

Circulaire d'information

INFCIRC/1279

8 avril 2025

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Agence

1. Le 19 mars 2025, le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Agence une note verbale, accompagnée d'une pièce jointe.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE LA
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° CPMV/2025/49

La mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de l'informer que, le 14 mars dernier, les vice-ministres des affaires étrangères de la Chine, de la Russie et de l'Iran ont tenu une réunion à Beijing. Le Ministre des affaires étrangères, Wang Yi, a rencontré les chefs de délégation présents à la réunion et leur a exposé la proposition en cinq points de la Chine sur la question du nucléaire iranien.

La mission permanente de la Chine espère que la présente note ainsi que la proposition en cinq points de la Chine sur la question du nucléaire iranien qui l'accompagne seront dûment distribuées par le Secrétariat à l'ensemble des États Membres de l'AIEA, sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

[sceau]

Vienne, le 19 mars 2025

Secrétariat de
l'AIEA

Proposition en cinq points de la Chine sur la question du nucléaire iranien

14 mars 2025

Le 14 mars 2025, le Ministre des affaires étrangères et membre du Comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois, Wang Yi, a rencontré le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Ryabkov Sergey Alexeevich, et le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Kazem Gharibabadi, lors de la réunion de Beijing entre la Chine, la Russie et l'Iran, et a proposé les cinq points suivants en vue d'un règlement approprié de la question du nucléaire iranien.

Premièrement, il convient de rester attaché au règlement pacifique des différends par des moyens politiques et diplomatiques, et de s'opposer au recours à la force et aux sanctions illégales. Toutes les parties doivent défendre la vision d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable, œuvrer activement à la création de conditions propices à la reprise du dialogue et des négociations, et s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation.

Deuxièmement, il convient de rester attaché à l'équilibre entre les droits et les responsabilités, et d'adopter une approche globale en faveur des objectifs de la non-prolifération nucléaire et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. L'Iran doit continuer d'honorer sa promesse de ne pas mettre au point d'armes nucléaires, et toutes les autres parties sont tenues de respecter pleinement le droit de l'Iran d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en sa qualité d'État partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Troisièmement, il convient de rester attaché au cadre du Plan d'action global commun (PAGC) qui constitue la base d'un nouveau consensus. La Chine espère que toutes les parties œuvreront dans le même sens et renoueront le dialogue et les négociations le plus tôt possible. Les États-Unis doivent faire preuve de sincérité politique et reprendre les pourparlers dans les plus brefs délais.

Quatrièmement, il convient de continuer à promouvoir la coopération par le dialogue et de s'opposer à toute pression en faveur d'une intervention du Conseil de sécurité de l'ONU. Compte tenu de la situation actuelle, une intervention précipitée du Conseil de sécurité ne contribuerait pas à renforcer la confiance ni à atténuer les divergences entre les parties concernées. Le déclenchement du mécanisme de rétablissement automatique des sanctions réduirait à néant des années d'efforts diplomatiques. Ce mécanisme doit être manipulé avec prudence.

Cinquièmement, il convient de rester attaché à une approche progressive et réciproque, et de viser le consensus par la consultation. L'histoire a prouvé qu'agir en adoptant une position de force ne permettait pas de résoudre les questions difficiles. Le respect mutuel est la seule voie viable pour trouver le meilleur terrain d'entente qui tienne compte des préoccupations légitimes de toutes les parties et pour parvenir à une solution qui réponde aux attentes de la communauté internationale.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et partie au PAGC, la Chine continuera de communiquer et de coordonner ses actions avec toutes les parties concernées, encouragera activement les pourparlers de paix et jouera un rôle constructif dans la reprise rapide des pourparlers.